

LE MAGHREB ET LES MIGRATIONS SUBSAHARIENNES

LE RÔLE DES ASSOCIATIONS ET DES SYNDICATS

EDITION FRANÇAISE

Sous la direction de Rafael Bustos, Olivia Orozco,
Lothar Witte et Ralf Melzer



البيت العربي Casa Árabe



FUNDACIÓN
alternativas

**FRIEDRICH
EBERT** 
STIFTUNG

SOMMAIRE

Présentation:

Préface de l'édition française / *Ralf Melzer et Lothar Witte*

Introduction:

La consolidation d'un scénario euro-africain de migrations? / *Gemma Pirryol*

1^{ère} Partie: TÉMOIGNAGES ET HISTOIRES DE VIE

1.1 La situation des migrants subsahariens au Maroc vécue et racontée par un migrant congolais / *Emmanuel Mbolela*

1.2 Extraits des interviews avec un visiteur de prison et deux réfugiés ivoiriens en Tunisie / *Hassen Boubakri*

2^{ème} Partie: LES MIGRATIONS VUES PAR LES ACTEURS

2.1 La situation des migrants subsahariens au Maghreb du point de vue des associations maghrébines / *Nadia Khrouz (Association Gadem)*

2.2 Les migrations subsahariennes dans la presse quotidienne algérienne / *Yassine Temlali*

2.3 Le rôle des syndicats maghrébins dans la gestion de la migration subsaharienne / *Mustapha Ben Ahmed (UGTT)*

3^{ème} Partie: LES MIGRATIONS DANS CHAQUE PAYS DU MAGHREB

3.1 Les migrations subsahariennes en Algérie / *Ali Bensaad*

3.2 Migration subsaharienne en Libye et contribution des migrants / *Laurence Hart*

3.3 Les migrants subsahariens au Maroc et leurs droits / *Khadija Elmadmad*

X 3.4 Les migrants subsahariens en Mauritanie / *Amadou Mbow*

3.5 Les migrants subsahariens en Tunisie. Catégories des flux et profils des migrants / *Hassen Boubakri*

En guise de conclusion:

Problématique et modes de coopération / *Rafael Bustos et Sami Adouani*

LES MIGRANTS SUBSAHARIENS AU MAROC ET LEURS DROITS

Khadija Elmadmad¹²⁸ (Professeur de Droit et avocate, Maroc)

Introduction

La migration africaine s'est beaucoup développée depuis les années 1990, aussi bien à l'intérieur du Continent Noir qu'en direction des autres continents et particulièrement de l'Europe. Le Maroc - qui a toujours été un pays de toutes les migrations (émigration et immigration, migration volontaire et migration involontaire, migration intra régionale et migration vers les autres continents et principalement vers l'Europe) - a connu à la fin du siècle dernier une intensification de la migration subsaharienne en direction du vieux continent.

Les migrants subsahariens au Maroc sont les immigrés originaires des pays subsahariens (particulièrement les pays de l'Afrique de l'Ouest) qui transitent par le Maroc pour se rendre en Europe. La majorité de ces migrants subsahariens se déplacent irrégulièrement. Leur transit devient souvent un « transit permanent »: parce qu'ils sont empêchés d'immigrer en Europe, ils s'installent dans le pays malgré eux et malgré les autorités marocaines, en attendant l'opportunité de se rendre sur le Vieux Continent.

Le Maroc devient ainsi un pays d'immigration subsaharienne « malgré lui ». Il réagit quelques fois contre cette immigration « non choisie » par des expulsions des migrants « indésirables », mais la plupart du temps il est impuissant à contrôler ses vastes frontières.

Les migrants subsahariens sont de diverses catégories et se déplacent pour plusieurs raisons. Ce sont des femmes et des hommes, mais aussi de plus en plus des enfants mineurs. Migrants volontaires à l'origine, ils sont devenus des migrants involontaires dans l'obligation de se déplacer pour sauvegarder leur vie ou pour vivre dignement. Certains migrants subsahariens voyagent seuls, d'autres se déplacent en groupe. Ils viennent par mer et par air mais surtout par les frontières terrestres.

Les migrants subsahariens qui cherchent à se rendre en Europe, le font de plus en plus de manière irrégulière et dans des conditions assez précaires.

Trois volontés se confrontent dans cette migration subsaharienne en direction de l'Europe : celle des migrants subsahariens qui cherchent à émigrer en Europe malgré tous les obstacles rencontrés, l'exigence des pays européens déterminés à les bloquer en Afrique et à les empêcher de pénétrer sur le continent européen, et enfin les intentions des autorités marocaines (en réponse aux demandes européennes) et leur décision d'occulter parfois le problème étant donné

¹²⁸ Khadija Elmadmad est Professeur de Droit et Avocate. Elle est Titulaire de la Chaire UNESCO « Migration et Droits Humains » et Présidente de l'Association « Migrations et Droits », Casablanca et Rabat, Maroc.